



Sfr souscription sans signature de contrat

Par **skyplane58**, le **31/01/2014** à **10:44**

bonjour,rnvoila le gros probleme.debut octobre je souscris suite a un demarchage telephonique de la part de SFR un abonnement sans engagement (FORMULE RED),dans l'heure qui suit on me dis votre ligne sera ouverte fin de journée,au bout de 2 jours le les contact d'un poste fixe car il n'y a pas de service client pour cette formule red, on me dis ouverture de la ligne sous 72h,ensuite sous 10 jours ,donc 3 semaines au total.On me dis premier prelevement le mois suivant la date d'ouverture,ors 3 jours apres presentation d'un prelevement de 8.50eur suivis du montant normal de 11.99eur .Je leur ais dis a la souscription que vu que je n'avais pas de quoi réglé les 2 ou 3 premiers mois faute de rentrée d'argent.une rentrée d'argent est prevue le 03/02/2014 sur mon compte.Je ne refuse pas de payer ces 8.50 + 11.99 car j'ais utiliser cette prestation,ce que je refuse de payer c'est pour la cause suivante fin novembre il supendent ma ligne sans m'en avertir et qu'en decembre ou debut janvier ma ligne a été complètement coupée toujours sans etre avisé j'ais donc resilié cette souscription grace a l'aide de (jennyfer)assistante de sans aucun doute (julien courbet).resiliation au effective au 15/01/2014.je devais recevoir de SFR une facture DE CLOTURE, je l'attends encore.j'ais un courrier de sfr du 03/01/14 me précisant que pour le temps passer avec eux je pouvais garder gratuitement ma ligne MENSONGE TOUT EST COUPER PLUS DE LIGNE.d'autre part ils n'arretent pas presenter et représenter les prélèvements voici les dates:rn02/12 prelevement de 30.88 qui est egal au 8.50 +11.99 +10.00 de frais de rejets de octobre fin novembre .POUR MOI JE NE DOIS QUE CELA VU QUE MA LIGNE EST SUSPENDUErnpresentation a nouveau:rn02/01/14 32.59rn06/01/14 30.88rn30/01/14 32.98 je pense que c'est toujours avec des frais de rejets en plus car ce jour 31/01 ils me parlent de contentieux pour la somme de 72.05eur et il y a surement a ajouter le prelevement refuser du 30/01/14.je ne sais pas quoi faire je veux bien payer le premier prelevement sui me correspond=30.88 mais rien d'autre et vu que je n'ais meme pas reçu ma souscription a signer er a renvoyer je ne suis meme pas sur que je sois obliger de regler quelque chose.rnLA SEULE ADRESSE SFR EN MA POSSESSION EST :SFR TSA 40005 . 41903 BLOIS CEDEX

9.rnJ'AI DONC GRAND BESOIN DE VOTRE AIDE..jean-yvesrnJE VOUS
REMERCIERNCORDIALEMENT A VOUS

Par **moisse**, le **31/01/2014** à **15:56**

Bonjour,rnVotre exposé est un peu surprenant car comment avez-vous récupéré la carte SIM
?rnPour une ouverture immédiate et la récupération d'une carte SIM il faut aller en boutique je
suppose, et là il serait étonnant qu'on vous ait accordé une vente à crédit, outre l'absence de
signature d'un contrat ou au moins de la réception de la carte.

Par **skyplane58**, le **31/01/2014** à **16:19**

j'ai acheter ce telephone dans une librairie en 2011 rechargeable par cb ou coupon c'est en
octobre 2013 que le demarchage de la part de sfr a été fait